

Présidence

Référence :

UA-PRES/EJ/AE/ N°2021-319

Dossier suivi par :

Angéla EPAMINONDAS

Tél. 0590 48 32 30

angela.epaminondas@univ-antilles.fr

Monsieur le Président de l'université des Antilles

A

Monsieur Louis BOUTRIN
Président de Martinique Ecologie

Pointe-à-Pitre, le 10 mars 2021

Objet : Réponse à votre communiqué du 10 mars 2021

Monsieur le Président de Martinique Ecologie,

J'ai pris connaissance de votre communiqué de presse en date du 10 mars 2021.

Vous n'êtes pas venu assister au bilan des quatre premières années de ma mandature le mardi 9 mars 2021 sur le campus de Schoelcher à l'université des Antilles, alors que je vous y avais personnellement convié. Pourtant, vous écrivez aujourd'hui :

« C'est donc sur cette gouvernance qui doit être mise sur la sellette ».

Prenant acte des propos que vous tenez et de ce grave appel à la vindicte que vous initiez contre le premier Président Guadeloupéen après plus de onze années de présidence martiniquaise, de l'université des Antilles, permettez-moi d'être surpris et de vous apporter les correctifs qui s'imposent.

Vous m'attaquez directement et irrespectueusement ainsi que mes équipes de Martinique et de Guadeloupe alors que depuis le début de ma mandature je m'attache à suppléer les nombreux dysfonctionnements qui ont lieu sur le pôle Martinique.

Au moment où j'écris ces lignes, la vice-présidente du pôle Martinique n'a pas fait voter la répartition du budget que l'établissement lui a alloué pour les composantes pédagogiques du pôle Martinique, budget voté en décembre. Les composantes fonctionnent aujourd'hui avec la seule redistribution des droits d'inscription qui relève de ma compétence. En mars, donc, alors que l'année universitaire approche à sa fin, il n'y a pas de budget distribué par le pôle Martinique pour payer les fournisseurs et assurer le fonctionnement des équipes pédagogiques et de recherche. A aucun moment, votre voix ne s'est élevée quand elle n'a pas non plus fait voter la campagne d'emploi du pôle Martinique qui permet de positionner des enseignants et enseignants-chercheurs pour les étudiants à la rentrée.

Tandis qu'elle vient de refuser de présenter au conseil du pôle Martinique la transformation du Département Scientifique Interfacultaire (DSI) en Faculté des Sciences, je ne vous entends pas parler de « problème de gouvernance jugée autoritaire ». Elle refuse ainsi d'offrir à la jeunesse martiniquaise une Faculté des sciences de plein exercice sous prétexte de divergences avec le conseil des élus du DSI.

Monsieur le Président de Martinique Ecologie, je vous appelle donc au respect de ma fonction de Président de l'université des Antilles et au respect de l'institution que je préside. La Martinique est dirigée par la CTM, l'université des Antilles, elle, est dirigée par son Conseil d'administration, composé à égalité d'élus de Guadeloupe et de Martinique, dont j'exécute les décisions.

Après plus de deux heures de débat courtois et argumenté, le Conseil d'administration de l'université des Antilles a voté à une très large majorité la modification des statuts de l'université des Antilles. Ce n'est pas la gouvernance de l'université des Antilles qui a voté les nouveaux statuts. Une large majorité de membres élus de Guadeloupe et de Martinique (70% des membres présents et représentés) a voté pour ces statuts et je vais vous dire pourquoi :

Parce que nous en avons assez des divisions au nom de l'autonomie des pôles. Parce que les anciens statuts de l'UA n'ont pas fonctionné et n'ont pas protégé le pôle Martinique. Parce que nous en avons assez d'interprétation d'« Esprit » de la loi. Parce que nous voulons la loi et seulement le respect de ce qu'elle contient, par écrit.

Le bal des communiqués politiques ne doit pas être rythmé par la cadence assourdissante des ambitions électoralistes désespérées.

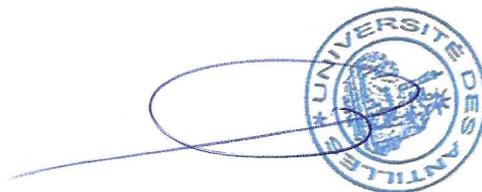
Je voudrais ici rappeler que s'il y a une première année de médecine en Martinique, c'est grâce à mon travail. S'il y a une deuxième année de médecine en Martinique, c'est grâce à mon travail. S'il y a une troisième année de médecine en Martinique, c'est grâce à mon travail.

Et je travaille en ce moment afin d'offrir à l'université des Antilles une faculté de médecine de plein exercice et à la Martinique une faculté des sciences dont l'une des identités majeures serait l'écologie et la biodiversité.

C'est à la fin du bal qu'on paye le musicien.

Je vous adresse, Monsieur le Président de Martinique Ecologie, mes sincères salutations.

Le Président de l'Université des Antilles,



Pr. Eustase JANKY